



COMPTE RENDU CAPL B ET C DU 28 JUIN 2006

CAPL « B » : NUL 0-0 !

0 départ, 0 arrivée... voilà sur quels critères devait se prononcer la CAP Locale des agents de catégorie B. Ainsi, les mouvements possibles dans le département étaient limités.

La direction constate au vu des emplois implantés 2 postes vacants (Pairie Départementale et Equipe de Renfort en Résidence) et ne décide qu'à pourvoir que l'Equipe de Renfort en Résidence.

La proposition de la direction est celle-ci :

- Mme Marie-Claude TICCHI : de la TG à l'Equipe de Renfort en Résidence.

Résultat des votes : Direction POUR ; CGT et SUD CONTRE ; FO ABSENTATION.

CAPL « C » : SERVICE MINIMUM !

La CGT proposait 2 mouvements internes qui n'ont pas été retenus par notre direction pour les raisons citées en conclusion.

La proposition de la direction est celle-ci :

- M Raphaël SAUVIGNON : Réintégration de la Côte D'Or à Bagnols-Sur-Cèze.
- M Olivier ROUAIX : des Bouches Du Rhône à Nîmes Nord.
- Mme Martine KERMARREC : des Bouches Du Rhône à Nîmes Nord.
- M Scoizic LE MEUT : des Yvelines à TG.
- M GODARD Bernard : de la Guadeloupe à St Gilles.

Résultat des votes : Direction POUR ; SUD et FO ABSENTION ; CGT CONTRE.

3 ANS INCOMPRESSIBLES !

D'après nous il aurait été possible de faire d'autres mouvements pour satisfaire les agents qui demandent depuis quelques temps une nouvelle affectation. Cependant, la nouvelle direction qui a établi de nouvelles normes de mutabilité, s'obstine à considérer la règle des 3 ans d'ancienneté dans le poste avant d'être mutable comme immuable. Sachez que si vous êtes nommés dans un poste, vous en prenez pour 3 ans !!

Questions diverses :

- Une prime de 350 € brut sera octroyée aux agents travaillant sur Hélios dans les postes ayant basculé sur l'application avant le 1^{er} juillet 2006. En attribuant cette prime, la CP reconnaît tacitement que cette application cause de gros problèmes qui, sauf miracle, ne seront pas résolus le 1^{er} juillet. Pourquoi cette date ? Pourquoi pas une prime COPERNIC ? Pourquoi pas une prime aux agents confrontés continuellement aux problèmes récurrents de relation avec les usagers ? Pourquoi ? Pourquoi ? ...
- Résultat de la campagne de notation 2006 : En B, 60 agents ont été bonifiés sur les 160 du département soit 37,50 %. En C, 88 agents bonifiés sur 217 notés soit 40,55 %. Une grande majorité des agents sont lésés (avec un « B ») ou sont ils nuls ou tire-au-flanc ? Ces chiffres démontrent l'iniquité de ce système de notation. Nous encourageons l'ensemble des agents à faire un recours dans les 2 mois qui suivent leur signature dans Eden.

Vos élus en CAPL : Cathy SEGUIER et Arnaud CHABROL pour les C,
Fabienne MALTÊTE et André PAUTET pour les B.

Retrouvez ce compte-rendu en ligne sur notre site départemental :
<http://www.tresor.cgt.fr/30/>

Je me syndique :

Nom :
Adresse :

Prénom :

Poste comptable :



Date :

signature :

A retourner à : cgt030@cp.finances.gouv.fr

Ou à la Trésorerie Générale- SNT CGT 30
Ou contacter Mireille Roustan- Equipe Renfort